

Sur la voie vers une politique économique durable:

LA question décisive de l'avenir!

Le débat sur le développement économique du Luxembourg a façonné l'année 2020 comme pratiquement aucun autre, même s'il faut constater qu'il n'est malheureusement guère mené avec la profondeur nécessaire, mais se limite en partie à des déclarations plutôt plat-catives. Le Mouvement Ecologique, quant à lui, a également tenté en 2020 d'aborder de manière professionnelle et compétente ce sujet si important pour le développement du Luxembourg. Cela aussi sur la base de dossiers très concrets.

FIL ROUGE: NOUS LIBÉRER DES CONTRAINTES LIÉES À LA CROISSANCE !

Depuis des années, c'est un fil rouge qui traverse les activités du Mouvement Ecologique : la demande de sortie du piège de la croissance.

Il est toujours au centre de l'attention, par exemple lorsqu'il est question de politique climatique et énergétique (une réduction des émissions de CO₂ ne sera pas possible si nous misons sur une croissance constante).

En outre, il est incontestable que les pandémies telles que COVID-19 sont favorisées par l'intervention massive de l'homme dans l'écosystème. De nombreux scientifiques ont donc, notamment en raison de cette crise, appelé une nouvelle fois à une transformation de notre modèle économique et social, mais aussi à une remise en cause du principe de croissance.

COVID-19 a également montré à quel point notre système est vulnérable. Il serait trop négligent de continuer à faire dépendre le financement de notre modèle social d'une croissance constante.

A cet égard, COVID-19 a renforcé la conviction du Mouvement Ecologique que, même après des années, il ne doit pas cesser de remettre en cause le principe de croissance. Au contraire !

« LE SOCIAL ET L'ÉCOLOGIE: LES DEUX FACES D'UNE MÊME MÉDAILLE »

... était le titre de la conférence organisée par la Chambre du travail et le Mouvement Ecologique fin 2019, où plus de 200 participants issus du monde politique, des syndicats, de la société civile, des représentants des ministères et des administrations, ainsi que des membres intéressés des organisations, ont discuté du lien entre ces deux questions et de l'importance d'une réforme fiscale durable.

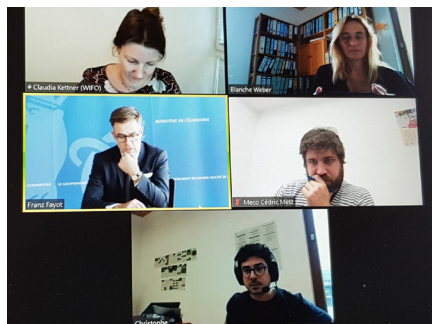
La nécessité de «conjuguer» les questions sociales et écologiques était alors également au centre des préoccupations en 2020. Le lien entre les deux questions a été souligné à plusieurs reprises dans des déclarations et l'échange avec la Chambre du travail du Luxembourg s'est poursuivi de manière cohérente.



RÉFORME FISCALE: UNE NÉCESSITÉ!

Le thème de la réforme fiscale durable a façonné les activités en 2020 de différentes manières. L'importance éminente de cette réforme a été évoquée à de nombreuses reprises : lors de discussions avec les partis politiques, les syndicalistes, les représentants des ministères et autres. De nombreux forums d'échange ont été organisés sur le sujet avec des aspects variés.

À la fin de l'année 2020, une conférence intitulée «Taxation écologique en période de COVID-19»: Claudia Kettner-Marx, économiste de l'Institut autrichien de re-



cherche économique, a expliqué de manière très compréhensible pourquoi une réforme de la politique fiscale est absolument nécessaire, tant d'un point de vue écologique que social. Dans ce contexte, les valeurs clés d'une éventuelle réforme fiscale durable ont été exposées, également étayées par des expériences étrangères. Plus de 200 participants ont suivi les présentations.

En même temps, des discussions ont eu lieu avec l'orateur et le ministre de l'économie F. Fayot, les ministres F. Bausch, C. Dieschbourg et C. Turmes et partis politiques.

SONDAGE RÉVÉLATEUR SUR L'INTRODUCTION D'UNE TAXE CARBONE / AUGMENTATION DES PRIX DES CARBURANTS

Il existe un très large consensus parmi les organisations environnementales, mais aussi parmi les économistes, sur le fait que l'introduction d'une taxe sur le CO₂ est essentielle pour la transition énergétique. Mais quelle est l'opinion de la majorité des habitants du Luxembourg sur cette question ? Où voient-ils des avantages, où des inconvénients ? Le Mouvement Ecologique a chargé l'institut d'études d'opinion ILRES de réaliser une enquête représentative. Les résultats, intitulés «Acceptation majoritaire de l'introduction d'une taxe sur le CO₂ et de l'augmentation du prix des carburants», ont été présentés au public.

- Les résultats de l'enquête, publiés sous le titre «Acceptation majoritaire de l'introduction d'une taxe sur le CO₂ et de l'augmentation des prix des carburants, mais la conception ciblée de la taxe et l'information des citoyens sont d'une importance capitale», ont été extrêmement révélateurs, car ils ont montré que, d'une part, il existe une certaine acceptation, mais que, d'autre part, beaucoup d'informations concrètes sur l'importance de l'introduction d'une telle taxe sont moins connues. Certaines personnes attendent du gouvernement des données concrètes sur les effets d'une telle taxe.

RELANCE DE L'ÉCONOMIE: «PROGRAMME DE CONJONCTURE ÉCOLOGIQUE» OU BIEN «BUSINESS AS USUAL»

En juin, le Mouvement Ecologique a organisé un événement sur la «Relance économique» au niveau de l'UE avec le Prof. Dr. Kai Niebert dans le cadre de ses «Zukunftsgespräche». Mais aussi au Luxembourg la «relance» était un sujet. Le Mouvement Ecologique a soumis des propositions concrètes sur la «relance» dans la perspective du développement durable. Les participants ont également pris part aux réunions du «comité de conjoncture». En outre, dans le cadre d'un sondage représentatif, l'institut d'études d'opinion ILRES, mandaté par le Mouvement Ecologique, a demandé aux citoyens quels critères ils appliqueraient aux deux «relance». Les déclarations ont été claires : les critères écologiques et sociaux doivent avoir une priorité élevée.

NON AU QUESTIONNEMENT DES VALEURS DÉMOCRATIQUES, SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES PAR LES TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE

En 2020, l'engagement en faveur d'une politique commerciale réformée, démocratique, plus écologique et sociale, s'est poursuivi. La plateforme luxembourgeoise «Stop CETA et TTIP», dans laquelle le Mouvement Ecologique est très actif, a pris position à plusieurs reprises. Elle n'a pas seulement critiqué les accords de libre-échange actuels ou à venir, mais a également formulé des suggestions concrètes pour un marché mondial plus équitable. Mais malheureusement, les acteurs politiques continuent à faire la sourde oreille et poursuivent systématiquement la politique de mondialisation très problématique d'aujourd'hui avec des accords de libre-échange sans réformes majeures.

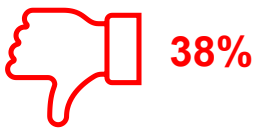
La crise du COVID-19 a montré combien les effets de cette mondialisation «sauvage» sont problématiques. En d'autres termes : les dépendances aussi dans le domaine de la production alimentaire, les longues chaînes d'approvisionnement, la destruction de l'environnement et la promotion des pandémies...

Perception de la taxe carbone prévue par le gouvernement



55%

17% très bonne idée
38% plutôt une bonne idée



38%

17% très mauvaise idée
21% plutôt une mauvaise idée

Sans opinion: 7%



2 Reunioune fir 2.600 Säiten?!
Ass dat serieux an
demokratesch Kontroll?



Il était d'autant plus problématique que la Chambre des députés de 2020 ait voté sur l'accord de libre-échange controversé AECG pendant la phase de «Lockdown». La plateforme «Stop CETA & TTIP» avait appelé en février - à l'occasion d'une première discussion au sein de la commission responsable de la Chambre des députés - à reconsidérer l'accord. Ceci également au vu des conclusions de la crise COVID-19. Ceci sous le slogan : *«Pas d'approbation de l'AECG par la Chambre des Députés ! - Appel de la Plateforme Stop TTIP & CETA aux parlementaires luxembourgeois : faites preuve de courage et de responsabilité : votez contre l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada - CETA !»*.

Malheureusement, le 6 mai, une véritable tragédie a eu lieu à la Chambre des députés autour de l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada. Les partis politiques n'ont pas voulu tirer les leçons de COVID-19 et ont adopté l'accord controversé «au milieu» du verrouillage ! Cependant, la société civile s'est mobilisée à l'avance, en quelques jours. Une déclaration commune a été publiée avec des suggestions très concrètes. Les thèmes abordés étaient les suivants : *«Relocalisation ou mondialisation sauvage ?»*. - *«Créer des économies et des sociétés résilientes - le contraire de l'AECG»* - *«Les droits des multinationales priment sur ceux des États et des populations !»*. - *«Les services et les prestations d'intérêt général sont libéralisés !»* - *«Protection du climat, les normes communes risquent d'être remises en cause - la création de nouvelles normes sera rendue plus difficile !»*. - *«Plus important que jamais : le principe de précaution !»* - *«Poursuivre la mondialisation, notamment dans la politique agricole !»* - *«Les droits des travailleurs* ne sont pas suffisamment protégés»*.

En outre, chacun a été appelé à soutenir ces exigences de la plateforme. En une journée, environ 1000 personnes ont soutenu une lettre type contre l'AECG, qu'elles ont envoyée aux députés ! Néanmoins, les partis majoritaires ont voté en faveur.

Commentant le vote, ils ont déclaré : *«Les partis de la majorité luxembourgeoise et le vote sur l'AECG : malgré les expériences de la crise Corona : poursuivre la mondialisation par tous les moyens ! « ainsi que « Vote honteux de la Chambre des députés sur l'AECG - un jour noir pour la politique commerciale durable et la démocratie « Cependant, les plateformes Stop TTIP & AECG ainsi que Votum Klima ont également fait savoir que leur engagement est ininterrompu. Ceci sous le slogan «Notre engagement pour un commerce mondial plus juste, social et écologique se poursuit !»*.

GROUPE D'ACTION DU MECO: „CETA: LE MOT DU MINISTRE DE LA CROISSANCE“

Après que le Parlement ait pris la décision de voter sur la partie de l'accord de libre-échange CETA qui devait encore être ratifiée par les parlements nationaux, même le ministre de la croissance n'a pu s'empêcher de partager sa bonne humeur. Avec du champagne et des mots de motivation, il a montré sa joie dans un message vidéo sur une étape importante pour la croissance et a félicité la Chambre des députés pour la ratification du traité CETA - à une époque où aucune manifestation ne pouvait avoir lieu.





LE PROJET GOOFLÉ DATACENTER: TOUJOURS FORTEMENT CONTROVERSÉ - À RAISON! LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE ENGAGE DES DÉMARCHES JURIDIQUES

En 2020, le projet Google a de nouveau façonné le travail du Mouvement Écologique. Et pour cause : de nombreuses questions sur le projet, concernant ses avantages supposés, n'ont toujours pas reçu de véritable réponse (par exemple, concernant les recettes fiscales ou les emplois attendus). Mais les problèmes qui seraient associés à ce règlement sont évidents. Avec une demande de plus de 34 ha de terres, par exemple, la consommation de bonnes terres agricoles est considérable. En outre, il manque de nombreuses données importantes concernant l'impact de Google sur l'environnement.

En décembre 2019, il a néanmoins été décidé de reclasser la zone requise de zone verte en «zone spéciale». Cependant, le Mouvement Écologique a déposé un recours contre ce reclassement. Les raisons : manque d'information, violation de la législation, voire non-conformité à la constitution, ont été citées dans le recours.

RÉCLAMATION INTRODUITE À L'ÉGARD DU PROJET D'IMPLANTATION DE L'USINE DE PRODUCTION DE PRODUITS LAITIERS FAGE

Le Mouvement Écologique ainsi que sa Région Sud ont déposé en août une objection contre FAGE, l'usine de yaourts prévue à Bettembourg / Dudelange, dans le cadre de la procédure officielle Kommodo-Inkommodo. En effet, le projet est en contradiction avec les exigences du développement durable. La consommation d'eau, par exemple, est considérable et correspond à celle de villes telles que Dudelange, Bettembourg, etc. En outre, le dossier exposé ne contenait aucune information sur l'origine du produit de base, le lait. Selon toute vraisemblance, il sera acheté sur le marché mondial plutôt que dans la Grande Région. Le yaourt produit sera alors également exporté sur des centaines de kilomètres, une situation absurde !

L'autorité régionale du Sud a formulé d'autres objections détaillées à la proposition soumise, concernant par exemple le canal d'évacuation des eaux usées, la station d'épuration des eaux usées et le trafic supplémentaire.

La société a retiré sa demande, ce qui est certainement bienvenu d'un point de vue écologique. Cependant, il est absolument nécessaire que le gouvernement prenne enfin ses responsabilités afin que le dossier FAGE, Knauf etc. ne se répète pas ! Ce qu'il faut (voir point suivant), ce sont de nouveaux critères pour la localisation des exploitations au Luxembourg.

«ARRÊTONS DE PRATIQUER LA POLITIQUE DE L'AUTRUCÉ ET AYONS LE COURAGE DE NOUS TOURNER (AUSSI) VERS LES QUESTIONS LITIGIEUSES EN VUE D'UNE POLITIQUE HONNÊTE ET VÉRITABLE»

... est le titre d'une déclaration détaillée du Mouvement Écologique sur les questions d'imbrication des politiques économiques et environnementales. Le Mouvement Écologique avait déjà pris position dans ce sens à plusieurs reprises. Le retrait de la fabrique de yaourts FAGE a été l'élément déclencheur d'une réaction plus détaillée. On a trop eu l'impression qu'il s'agissait avant tout de la décision d'une autre entreprise de retirer sa demande d'implantation d'une usine. Et ce, malgré des procédures excessivement longues et un débat public contradictoire.



Cependant, le Mouvement Ecologique est convaincu que la FAGE est symbolique de problèmes bien plus profonds dans l'élaboration des politiques actuelles, notamment dans le domaine de la tension entre économie et écologie. En conséquence, des suggestions claires ont été formulées à l'intention des décideurs politiques. «*La législation luxembourgeoise en matière d'environnement est dépassée! - Sans réformes à court terme, un nouvel échec est inévitable !*» - «*Mener un véritable débat sur le développement économique du Luxembourg dans le cadre des limites écologiques*» - «*La spirale de croissance du Luxembourg a atteint ses limites!*



Ried zur Lag vun der Nation: Wéini schwätze mir déi grouss gesellschaftlech Froen am Fong un?!

Et maintenant ?» - «*Une véritable politique d'aménagement de la Grande Région s'impose : La Grande Région comme un atout ou comme un danger ?*» - «*Cesser de s'enfermer dans l'étroitesse de l'État-parent*» - «*Ne plus éviter les conflits et les discussions litigieuses*» sont les titres des différents chapitres.

DISCOURS SUR L'ETAT DE LA NATION: QUAND ABORDERONS-NOUS LE FOND-MÊME DES QUESTIONS SOCIALES CRUCIALES?!

Maintenir une déclaration gouvernementale à l'époque du COVID-19 est certainement un défi. Et il est également compréhensible que le ministre d'État veuille inspirer confiance. Mais, dans une réaction du Mouvement Ecologique, cette revendication légitime ne doit pas conduire à une nouvelle occasion manquée d'aborder les questions réellement fondamentales de l'avenir et les défis complexes du futur. Le Mouvement Ecologique a illustré cette thèse à l'aide de 5 exemples : les débats manquants sur une réforme fiscale durable ainsi que sur des possibilités de financement alternatives pour le système social, la stratégie encore insuffisante du Luxembourg pour devenir climatiquement neutre d'ici 2050, la reconnaissance de la perte dramatique d'espèces et de biodiversité, les critères manquants pour une politique de localisation contemporaine.

Magic Shopping Hiver 2020 – „Répondeur Automatique“ du Ministère de la Croissance

Black Friday, Kleeschen, Chrëschttag, Sylvester...
Eng Fro zum Magic Shopping Winter 2020?
 Vous avez une question quant au Magic Shopping Winter 2020 ?

Ruff gratis un op d'HOTLINE vum Ministère de la Croissance

Tel.gratuit LU & FR: **8002 4455**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Croissance

mincroiss.guv.lu







Energie et protection du climat: de nombreuses parallèles

avec la Covid-19: il est temps d'agir !

La crise du COVID-19 a montré la fragilité de l'être humain et son exposition aux phénomènes naturels. Les coûts économiques (mais aussi sociaux) de cette crise sanitaire sont énormes ! Le fait est que les conséquences de la crise climatique seront également considérables : Les flux migratoires, la destruction des habitats, les pertes économiques élevées et bien plus encore. Grâce à une action cohérente, il serait toujours possible de minimiser ou d'éviter ces conséquences dans une certaine mesure.

PLAN NATIONAL INTÉGRÉ EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ET DE CLIMAT: DES OBJECTIFS QU'IL FAUT CERTES SALUER, MAIS QUI SONT ACCOMPAGNÉS D'ÉNORMES LACUNES

Début 2020, le gouvernement a adopté le projet de plan national pour l'énergie et le climat (PNEC). Le Mouvement écologique s'en est explicitement félicité dans une déclaration intitulée «*Projet de plan national pour l'énergie et le climat*» : *Des objectifs ambitieux, mais toujours pas d'instruments concrets - la question de la croissance exclue*», le Mouvement Ecologique a salué les objectifs ambitieux du gouvernement concernant la réduction des émissions de CO₂, le développement des énergies renouvelables et l'augmentation de l'efficacité. Le plan contient des indications claires sur les horizons temporels - 2020, 2035, 2030, 2035, 2040 - auxquels les objectifs doivent être atteints dans les trois domaines (réduction des gaz à effet de serre, part des énergies renouvelables, augmentation de l'efficacité énergétique). Ces «objectifs intermédiaires» permettent de mesurer le succès ou l'échec potentiel des mesures de protection du climat prises par le gouvernement.

Dans le même temps, cependant, le Mouvement Ecologique a souligné les faiblesses fondamentales et les déficits considérables du plan. Par exemple, il ne remet toujours pas en question le modèle économique actuel, axé sur la croissance. En outre, la Méco a critiqué le fait qu'il n'y avait pas assez d'instructions concrètes et d'acteurs responsables désignés pour assurer la mise en œuvre de ces objectifs. Il n'a pas non plus réussi à fixer des priorités claires.

Une déclaration similaire sur le projet de PECN a été publiée à l'avance par la plateforme Votum Klima, dans laquelle le Mouvement écologique est actif.

LA NOUVELLE LOI DE PROTECTION DU CLIMAT N'EST PAS DIGNE DE SON NOM ET IGNORE LES IMPÉRATIFS SCIENTIFIQUES !

Fin 2020, le Parlement a adopté la nouvelle loi luxembourgeoise sur le changement climatique. Depuis le premier projet en 2019, le Mouvement Ecologique a exprimé à plusieurs reprises son avis critique sur les différents projets, en soumettant à chaque fois des propositions concrètes d'amendements et de suggestions. Par exemple, dans une déclaration intitulée «*Une approche concrète de la protection du climat ! - Le Luxembourg a besoin d'une loi contraignante sur la protection du climat et d'un plan national efficace pour l'énergie et le climat à court terme*».

Dans une autre prise de position, peu avant l'adoption de la loi à la Chambre des députés («*Nouvelle loi sur le climat : la coalition gouvernementale foule aux pieds la protection du climat : aux dépens des générations actuelles, mais surtout aussi des générations futures !*»), le Mouvement Ecologique a encore critiqué le fait que cette loi ne représente malheureusement pas un instrument efficace pour lutter contre la crise climatique ou pour protéger le climat. Selon le Mouvement Ecologique, il s'agit plutôt d'un témoignage d'un manque de courage politique, d'une stratégie d'attentisme et d'une gestion d'une catastrophe existante et en voie d'aggravation. Par exemple, la loi sur la table ne spécifie aucun objectif de réduction sectoriel et ne fixe pas non plus de règles suffisantes sur la manière de prendre des contre-mesures si les objectifs ne sont pas atteints (dans un secteur) (une disposition importante, mais qui figurait dans un projet de loi initial ayant fait l'objet d'une «fuite»).

Mais il y a pire : les objectifs à fixer ne doivent pas être fondés sur ce qui est scientifiquement nécessaire, mais sur ce qui est supposé être faisable et économiquement viable. Aux yeux de Méco, la loi n'est pas à la hauteur de son nom et ne doit donc pas être présentée au monde extérieur comme l'instrument de vitrine d'un gouvernement qui manque de courage dans le dossier de la protection du climat.



PACTE CLIMAT 2.0 EN POINT DE MIRE

Le Pacte climatique 1.0 a été un succès total. A l'époque, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec le «Klima-Bündnis Lëtzebuerg», a initié la création de cet instrument utile. En 2020, le deuxième pacte climatique était en cours d'élaboration. Le Mouvement Ecologique a apporté ses suggestions pour la révision.

PARTICIPATION À DES PROJETS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Le Mouvement Ecologique soutient les projets des FoE et de CAN Europe (Climate Action Network), notamment dans le domaine du climat et de l'énergie. Par exemple, à l'approche du vote du Parlement européen, le 14 septembre, sur le règlement relatif au Fonds de transition juste (FJT). CAN Europe et d'autres ONG européennes ont demandé l'exclusion des projets de gaz et autres combustibles fossiles du GTC. L'objectif de ce fonds est, dans le cadre du Green Deal européen, de réduire les coûts socio-économiques de ceux qui sont moins bien équipés pour faire face aux défis d'une transition durable ! La Méco avait répondu à cet appel en signant la lettre ouverte aux parlementaires européens.

PROCEDURE PUBLIQUE - PROJET DE STOCKAGE DE DÉCHÊTS NUCLÉAIRES DANS LA BELGIQUE

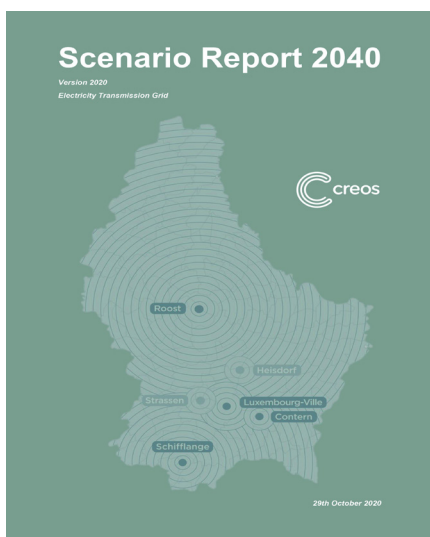
Le 12 mai 2020, le ministre de l'environnement C. Dieschbourg a annoncé que dans la Belgique avoisinante, une «consultation publique» sur les principes du stockage souterrain des déchets hautement radioactifs provenant des centrales nucléaires était en cours jusqu'au 13 juin. Et ce, sans qu'une évaluation environnementale stratégique ne soit disponible pour examiner les risques d'un tel stockage, par exemple pour les eaux souterraines. Plusieurs des zones sélectionnées qui conviendraient à un tel stockage sont situées à proximité de la frontière luxembourgeoise. Le Comité national d'action contre le nucléaire, au sein duquel le Mouvement Ecologique est actif, et a protesté contre le projet dans une lettre dans le cadre de la «consultation publique» belge.

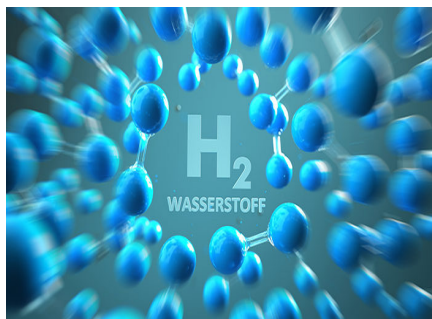
COMMENT GARANTIR NOTRE ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ JUSQU'EN 2040 - L'ANALYSE D'UN RAPPORT CREOS

Fin 2020, Creos a publié une stratégie à long terme pour l'approvisionnement en électricité du Luxembourg jusqu'en 2040 sous le titre Scenario Report 2040. Ce document analyse la consommation future des différents secteurs, examine les capacités d'importation et prend en compte les exigences du plan climat-énergie. Afin de faciliter une compréhension plus approfondie et un échange ouvert sur le rapport, le Mouvement Ecologique a invité le responsable de la gestion des actifs de Creos, ainsi qu'un autre membre de l'équipe de gestion des actifs, à le présenter lors d'un événement en ligne. Cette présentation, qui a été bien accueillie, a également été organisée parce que le document CREOS doit faire l'objet d'une procédure publique en raison de la législation européenne, qui avait lieu à ce moment-là. Dans son «objection» ultérieure, le Méco a mentionné, entre autres, l'importance d'une transparence nécessaire et d'un contexte d'aménagement du territoire dans les futurs processus de planification des lignes à haute tension, ainsi qu'un commentaire critique sur la politique actuelle de tarification de l'électricité.

L'HYDROGÈNE - PAS DE SOLUTION MIRACLE À LA CRISE CLIMATIQUE MAIS PARTIE INTÉGRANTE D'UNE SÉRIE DE SOLUTIONS

Fin 2020, le Mouvement Ecologique a invité à une conférence en ligne sur l'hydrogène, qui a attiré une bonne centaine d'auditeurs*. L'orateur invité, Oliver Powalla, «Bund für Umwelt und Naturschutz», et a précisé dès le début de son intervention que la base de l'évaluation de l'hydrogène d'un point de vue écologique est la manière dont il est produit. Seule l'utilisation d'énergies renouvelables peut





constituer une valeur ajoutée dans la lutte contre la crise climatique. En outre, O. Powalla a clairement montré que le transport individuel motorisé n'est en aucun cas adapté à l'utilisation de l'hydrogène (en raison des coûts de conversion élevés et de l'efficacité énergétique réduite par rapport à l'électromobilité).

Les remarques du ministre de l'énergie Claude Turmes, qui a présenté l'état des lieux au Luxembourg et la position du ministère de l'énergie et du gouvernement, étaient également intéressantes. Le ministre de l'énergie, Claude Turmes, a souligné l'importance de la production durable d'hydrogène et a assuré que ce point de vue serait la base de la stratégie hydrogène du ministère, qui sera publiée au premier semestre 2021. Les énoncés de base des deux présentations étaient donc tout à fait congruents.

PROTECTION DU CLIMAT VEUT DIRE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Dans un communiqué de presse, le Mouvement écologique a réagi début 2020 à une déclaration de l'ACL et de l'association de consommateurs ULC sur le Plan Énergétique et Climatique (NECP). Les deux organisations avaient critiqué l'introduction de la nouvelle base d'évaluation «WLTP» pour les émissions des véhicules. Ce modèle de calcul est beaucoup plus proche de la réalité que le précédent et mesure donc aussi la consommation de carburant de manière plus réaliste. Étant donné que, jusqu'à présent, certains producteurs ont déclaré des émissions plutôt trop faibles, cette innovation entraîne une augmentation de la charge fiscale pour les voitures neuves en raison des valeurs d'émission réelles pour les voitures particulières. Cela ne devrait pas être un problème, car chacun sait désormais beaucoup mieux à quelles émissions et à quelle charge fiscale il doit s'attendre lorsqu'il achète une nouvelle voiture... En outre, les informations fournies par les constructeurs sur la consommation de carburant à prévoir sont beaucoup plus réalistes (tout comme les coûts pour l'utilisateur).

Le Mouvement Ecologique a trouvé d'autant plus déconcertant que ce soit l'organisation de protection des consommateurs qui remette en cause le nouveau modèle de calcul. Selon le Mouvement Ecologique, il est dans l'intérêt absolu du consommateur... Le Mouvement Ecologique a réagi de manière irritée à la position de l'ACL et de l'ULC.

LIGNE À HAUTE TENSION DANS LA VALLÉE DE L'ALZETTE

Au milieu de l'année 2020, l'information selon laquelle une nouvelle ligne électrique à haute tension devrait être construite dans la vallée de l'Alzette (pour remplacer une ligne existante ainsi que pour renforcer le réseau) a suscité de vives discussions. Le Mouvement Ecologique et son régional «Uelzechtdal» ont pris position dans une première déclaration intitulée «*Le respect du droit européen, la transparence et l'étude d'alternatives de la part de l'État sont nécessaires !*» Position et continuer à travailler sur le dossier. Affaire à suivre...

SEMAINES DE L'ÉNERGIE, ACTIVITÉS DANS LES RÉGIONALES

L'engagement en faveur d'une plus grande protection du climat et d'une politique énergétique cohérente a également été exprimé dans de nombreux dossiers concrets. Par exemple, dans le cadre des «Semaines de l'énergie», organisées en partenariat avec l'Oekozer Pafendall, qui permettent à chacun de bénéficier de l'expérience de projets concrets. Ou encore dans la coopération avec l'association régionale «Miersch an Emgëigend» à l'occasion de l'implantation de moulins à vent dans l'Alzette.

„AKTIOUNSKOMITEE GEINT ATOMKRAAFT“ et „VOTUM KLIMA“: CONTINUENT À JOUER UN RÔLE ACTIF!

Le Mouvement Ecologique continue à jouer un rôle de coordination dans l'«Aktiounskomitee géint Atomkraft» et est membre de la plateforme «Votum Klima», qui a pris un certain nombre d'initiatives en 2020.





BILAN CARBONE COMMUNAL DANS LE CADRE DU PACTE CLIMAT

Dans le cadre de la convention (2019 - 2021) avec le MECDD, des bilans dits de départ ont été établis pour toutes les communes du Pacte climatique à l'aide de l'outil ECOSPEED Région, ceci en collaboration avec l'agence de l'énergie myenergy et d'autres agences gouvernementales. Le ministère a couvert les frais encourus, notamment l'achat d'une licence nationale pour la région ECOSPEED, les heures de travail nécessaires et le traitement des données sur les transports municipaux.

CARGO-BIKES (VÉLOS DE TRANSPORT)

Dans le cadre d'un projet pilote mené avec 6 municipalités, le vélo cargo (avec moteur électrique) a été promu comme alternative à la voiture et à la camionnette pour les PME ainsi que pour les administrations municipales. La date du spectacle central, qui devait en fait donner le coup d'envoi de la campagne en mai, a dû être reportée à l'automne pour des raisons de pandémie. Auparavant, trois modèles différents de Cargobike avaient déjà été testés dans les municipalités participantes.

«ENERGIE LIGHT»

En collaboration avec Ëmweltberodung Lëtzebuerg (EBL), «Klima-Bündnis Lëtzebuerg» a relancé la campagne visant à modifier le comportement des utilisateurs. Non seulement les employés municipaux de l'administration, mais aussi les employés des services techniques sont désormais impliqués.

En 2020, l'objectif était de réduire la consommation d'énergie dans les installations municipales, non pas en investissant dans des équipements et des technologies, mais principalement en changeant la façon dont les ressources disponibles sont utilisées, et de le mettre en œuvre à long terme.

LA PROTECTION DES SOLS = PROTECTION DU CLIMAT

En coopération avec CELL, une série d'ateliers a été proposée aux jardiniers amateurs ainsi qu'aux animateurs/chefs de projet de jardins communautaires.

Sur le plan thématique, l'accent a été mis une nouvelle fois sur l'utilisation soignée du sol d'origine (rotation des cultures, travail du sol, compost, etc.), liée à l'utilisation de l'eau.

Des domaines connexes tels que la lutte antiparasitaire écologique et la perma-



culture ont également été abordés. En raison de la pandémie, seul un cycle complet a pu être réalisé en 2020, cette fois dans la commune de Betzdorf.

«TOUR DU DUERF» 2020

La campagne cycliste du «Klima-Bündnis Lëtzebuerg» en coopération avec le «Verkéiersverbond» a de nouveau été très bien accueillie par les municipalités et les cyclistes en 2020, avec de nouveaux records de participants, d'équipes et de kilomètres parcourus. L'un des points centraux était d'identifier un point de contact central dans les municipalités pour tout problème d'infrastructure cycliste et de le mettre à la disposition des participants via l'application/RADar.



CONFÉRENCES ET SEMINAIRES

Malheureusement, en raison de la pandémie, le programme de conférences et de séminaires n'a pas pu avoir lieu en 2020 ou seulement en ligne. La «Journée nationale du climat» prévue en novembre 2020 a également dû être annulée.

RÔLE DE SOUTIEN AU «COVENANT OF MAYORS»

Après l'annonce faite par la Commission européenne en 2016 d'adapter la Convention des maires aux nouveaux objectifs de protection du climat de l'UE à l'horizon 2030 - et d'intégrer l'initiative Mayors Adapt existant en parallèle - Climate Alliance Luxembourg a décidé d'assumer une fonction de soutien pour le Luxembourg.

En raison de cette décision, nous avons également participé à plusieurs réunions entre la DG ENER, le bureau du Pacte et les responsables luxembourgeois de l'EEE (Pacte climatique). La Commission européenne a l'intention d'aligner les initiatives climatiques nationales au niveau municipal sur l'initiative de la Convention, ou du moins de les rapprocher. En 2020, cependant, il n'y a pas eu de progrès à signaler sur ce dossier.

PACTE CLIMAT 2.0

En 2020, le «Klima-Bündnis Lëtzebuerg» a participé activement à la rédaction du Pacte climatique 2.0, dans le but, entre autres, de fournir aux municipalités la main-d'œuvre nécessaire et une expertise accrue pour mettre en œuvre une stratégie municipale d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Le «Klima-Bündnis Lëtzebuerg», en collaboration avec EBL, CELL, IMS et sous la coordination de myenergy, a donc proposé de nombreux amendements au catalogue de mesures et au guide de mise en œuvre, dont certains ont été retenus.

EU-MERCOSUR

Intitulée «Contre un accord de libre-échange UE-Mercosur dépassé», le «Klima-Bündnis Lëtzebuerg» a adopté une résolution contre l'accord de libre-échange entre l'UE et les pays d'Amérique du Sud lors de sa session plénière numérique de novembre 2020.

Ceci en raison de l'augmentation de la déforestation en Amazonie prévue par l'accord et de la crainte que la ratification de l'accord ne renforce le mépris du gouvernement brésilien pour les directives environnementales, les droits de l'homme et les droits fonciers des populations autochtones, et n'intensifie ses actions qui détruisent les moyens de subsistance des populations autochtones, sapant ainsi l'espoir de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de +1,5 °C.

La résolution a été envoyée au ministère des affaires étrangères, au ministère de l'environnement et au ministère de l'agriculture.